

Lutte contre la corruption, les inspecteurs des ministères s'engagent dans la lutte contre la corruption dans l'administration publique

Un atelier portant sur la corruption dans l'administration publique en Côte d'Ivoire s'est ouvert ce mardi 14 septembre 2021 à l'Ecole nationale d'administration (Ena), à Abidjan-Cocody les II-Plateaux, sur le thème : « Lutte contre la corruption dans l'administration publique : rôle des inspections générales des ministères ». Il s'agit d'impliquer davantage les inspecteurs des ministères dans la lutte contre la corruption dans l'administration publique.

A cette occasion, Anne Ouloto, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, a fait que notre pays entend faire de son administration publique, actuellement minée par la corruption, une institution forte et exemplaire, dans un délai de 6 mois voir, un an. Pour parvenir à cet objectif, Anne Ouloto a appelé à la mobilisation générale et à une synergie d'actions.

« Chers participants, la corruption, la corruption est bel et bien une gangrène, et elle fait mal. Elle fait très mal à notre économie et à chacun de nous. Elle fait mal à ceux qui placent leur confiance en notre pays et qui y investissent leur argent et leur savoir-faire », a confié la ministre.

Zoro Épiphane Ballo, ministre de la Promotion de la Bonne gouvernance, du Renforcement des capacités et de la Lutte contre la corruption, a rassuré que la Côte d'Ivoire continue d'intensifier ses actions dans cette lutte, avec tous les acteurs concernés. Il a indiqué que la lutte contre la corruption est un défi pour notre pays. « La corruption constitue un défi pour nos Etats, pour la Côte d'Ivoire, car elle a des conséquences désastreuses pour notre société. La corruption du point de vue politique est un élément d'instabilité. L'administration publique reste la cheville ouvrière dans la lutte contre la corruption », a-t-il indiqué.

Pour sa part, Pr. Traoré Flavien, Inspecteur général de la Fonction publique, a expliqué que cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'axe six du schéma directeur de la réforme des finances publiques 2018-2020 intitulé "Dispositifs de contrôle et audit interne et externe ».

SOURCE ! akody.com 14 SEPTEMBER, 2021